

**Animer l'activité en interne et en externe  
de l'entreprise artisanale (NR)**

70 heures

v17082020

**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

- Mieux se connaître pour se positionner dans l'entreprise et vis à vis des partenaires extérieurs
- Communiquer efficacement dans sa vie professionnelle,
- Trouver sa place en tant que collaborateur
- Connaître et appliquer les principes du droit du travail dans la gestion du personnel

**PROGRAMME**

- **Rôle de l'Assistant.e dans l'entreprise**
- **Les bases de la communication**
  - L'écoute, la perception, la reformulation et feed-back
  - Le schéma de la communication
- **Le recrutement**
  - Les différentes étapes
  - L'élaboration d'une fiche de poste
  - La rédaction d'une annonce
- **Gestion Ressources Humaines**
  - La motivation
  - La gestion des conflits
  - L'organisation du travail des équipes
- **Gestion administrative du personnel**
  - Le contrat de travail, le temps de travail
  - La paie, les obligations sociales
  - Droit du travail et réglementations à connaître

**MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

**FORMATEURS**

Formateurs experts en communication et droit du travail

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Epreuve terminales et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation.  
Evaluation de satisfaction

**ACCESSIBILITÉ**

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

**LES +**

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

**PUBLIC**

- Chef(fe) d'entreprise, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)
- 12 personnes

**PRÉREQUIS**

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

1. avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
2. avoir un niveau de formation générale équivalent à celui d'un baccalauréat.

Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet

**LIEU / DATES / HORAIRES**

À Moulins ou Montluçon ou Vichy  
les lundis à partir de novembre 2022 (hors vacances scolaires) pour examen mi-mars 2023  
De 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h

**TARIF** 1.050 € net de taxes

Eligible [CPF](#) et [V.A.E.](#)

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

**DÉLAI D'ACCÈS**

Date limite d'inscription: 8 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture sur stage: 8 personnes

**CONTACT**

Pôle Formation continue

7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703

03017 MOULINS CEDEX

04 70 46 80 83

[marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr)

[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour du 09/03/2022